L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 3 AVRIL 1889.

Association de l'Armée du Tennessee.

C'est là l'une des sociétés les plus nombreuses, les plus honorables qui soient en Louisiane et dans le Sud. Elle a la religion du souvenir, elle pratique le culte de ceux qui comptent, aux heures de tourments, les devoirs du citoyen et qui, pénétrés d'une grande idée, se lèvèrent pour elle, lui donnèrent tout, tout, jusqu'à la vie.

L'Association de l'Armée du Tennessee (Louisiana Division) est excellemment composée ; on y rencontre des hommes de toutes les professions, de toutes les industries, mais l'harmonie la plus parfaite y règne ; nulle part le sentiment de la fraternité n'est plus intense, plus pratique.

Tous ceux là figurèrent vaillamment dans l'Armée de la Confédération ; tous ceux là furent debout au premier appel du pays et demeurèrent fidèles au drapeau jusqu'à la journée suprême : celle d'Appomatox.

S'ils ont héroïquement et stoïquement rempli leur devoir, tant que dura la terrible lutte, ils ne l'ont pas moins bien compris au retour de la paix.

Ils ont alors oeterré leurs haines en même temps que leurs morts tant regrettés, tant honorés ; honnêtement ils se sont mis au travail de la Reconstruction, comme ils s'étaient voués autrefois à l'œuvre de la Sécession.

Mais tout en restant fidèles au pacte d'alliance intervenu après quatre années d'une guerre de géants, ils ont conservé la pieuse mémoire de ceux qui ne sont plus ; ils honorent encore leur propre vie en honorant toujours ces tombes sacrées.

Ils s'en sont volontairement constitués les gardiens dévoués ; ils donnent un nouvel exemple du devoir bien compris et accompli, en s'inclinant devant les demeures dernières de ceux qui furent aussi des exemples et des martyrs.

Et disons-le bien haut, ils ne se contentent pas de veiller sur ces tombeaux ; ils se souviennent aussi des êtres qué ceux-ci ont mis en deuil, ont laissés sans appui, et plus d'une fois, n'hésitons pas à l'écrire, les nobles membres de l'Association de l'Armée du Tennessee ont servi de famille à ceux que l'impitoyable guerre en a désheritée.

Une fois l'an cette Association se réunit dans un banquet ; là on se compte, on se redit les épisodes du long et funèbre drame, et l'on se promet surtout la persévérance dans l'œuvre deux fois sainte ; respect aux morts—protection aux vivants. La mission est belle.

La douzième de ces fraternelles réunions aura lieu samedi prochain, 6 avril, à la Salle Maçonnique. Nous remercions cordialement M. J. B. Wilkinson fils, secrétaire correspondant de l'Association, de l'invitation qu'il a bien voulu adresser à *l'Abeille*.

Soirée projetée.

Si nous sommes bien informé—et nous croyons l'être — c'est l'intention d'un groupe de personnalités influentes dans la société de la Nlle-Orléans, d'offrir une soirée à l'un des représentants les plus autorisés de l'art en cette ville, à l'une de celles qui y ont le plus fait pour le progrès, le développement du goût musical : Mme Corinne Nott.

Cette soirée suivrait de très près la fin du Carême, selon toutes probabilités. Du reste elle ne saurait être retardée, car pour le coup il y aurait péril en la demeure.

En effet, voici venir le moment de la fugue—rien de la musique;—le moment où la Nouvelle-Orléans se dépeuple, comme sous un coup de baguette, et ne conserve plus guère dans ses murs—dans ses limites plutôt—que ceux auxquels toute absence, toutes vacances sont interdites, et qui, errant entre les braises de nos rues, s'abordent aussi avec un salut autre que celui des trappistes, mais salut qui manque également de gaîté : Frère, il faut griller !

Nous avons eu bien des occasions de parler à nos lecteurs du talent si fin de Mme Nott, et toujours ce nous fut un plaisir de les vite saisir. Non point seulement parce qu'elle est Louisianaise, mais parce que ce talent est réel et qu'il s'est manifesté et par lui-même et par les élèves qu'il a formées.

Dans l'enseignement comme dans l'exécution elle figure au premier rang.

De plus le succès qui lui est venu vite —et il ne devait être ainsi pour son organisation toute privilégiée—le succès ne lui a pas été un conseiller funeste.

Tout en étant heureuse de la réussite qui a marqué le début même de sa carrière et s'est continué en raison ascendante, elle n'a point cédé à la tentation de s'endormir sur elle-même. Elles ne lui sont point montées ces cervelles aux dangereuses bouffées de vanité, qui font qu'on se croit tôt parvenu au but, que la tâche est terminée, qu'on n'a plus qu'à recueillir moisson dorée.

Elevée à l'école de professeurs de haut rang, elle en a appris que, dans le domaine de l'art comme dans la nature, l'horizon s'éloigne de nous, qu'il est l'insaisissable ; que toujours le travail et la marche s'y imposent.

Aussi Mme Corine Nott s'est-elle sans trêve maintenue dans l'étude ; et la légitime vogue dont elle jouit comme chanteuse et comme maîtresse de chant, n'a jamais altéré sa modestie.

C'est ainsi qu'elle s'absorbe dans les devoirs du professorat ; ainsi qu'elle vit relativement isolée, et ne se présente devant le public qu'à de trop longs intervalles, et principalement lorsqu'elle y est appelée, soit par une exigence professionnelles, soit par un service à rendre, une bonne œuvre à aider.

Nous sommes heureux d'apprendre que l'idée est venue à quelques amies de la dame et de l'artiste d'offrir une soirée à ce charmant talent, et nous serions bien surpris si le projet ne rencontrait pas immédiatement une active collaboration.

Nous savons bien qu'à l'heure présente l'organisation d'un concert est entreprise difficile ; qu'il faut toute une stratégie pour attirer le public. Mais celui-ci se présente, nous semble-t-il, sous les auspices les plus favorables ; le patronage en sera remis à des mains autorisées, et la spontanéité avec laquelle on est venu l'idée, paraît être un garant qu'elle fera chemin.

La chose n'étant encore aujourd'hui qu'à l'état de projet, nous ne pouvons donner même des indications au sujet du programme. Néanmoins il nous est permis d'en noter un détail, et il a son importance.

La soirée ne se composera pas uniquement d'un concert vocal et instrumental, on y entendra aussi un acte d'opéra-comique ou d'opérette, dont l'exécution sera confiée à des voix fraîches, exercées, qui déjà ont fait la leurs preuves.

Cette fête musicale ne peut manquer d'être une attrayante et brillante clôture de l'arrière saison des plaisirs ; et dès que les détails en auront été définitivement arrêtés, nous les ferons connaître au public, dont il n'est pas difficile de prévoir la réponse.

Galathée.

Bien peu de jours restent encore à cette exhibition qui a lieu rue du Canal, en face du Grand Opera House, de quart d'heure en quart d'heure, à partir de 2 heures de l'après-midi et durant toute la soirée.

A diverses reprises nous avons dit aux lecteurs les transformations par lesquelles passe le buste de pierre de *Galathée* : femme bien vivante, bouquet de fleurs, squelette et retour à la première forme de buste, tout cela sans interruption, sans qu'aucun agent paraisse intervenir.

D'autres transformations viennent d'être ajoutées par l'opérateur et celles-là valent tout au moins les autres.

Nous avons écrit que la *Galathée* produisit un très vif effet à l'Exposition de Richmond, Virginie ; ajoutons que la vogue ne fut grande aussi à Paris.

Seulement depuis lors un progrès réel s'est accompli ; à Paris, seule la tête était ou jeu et maintenant c'est le buste entier qui prend couleur, vie, mouvement ; il en résulte une illusion beaucoup plus frappante. C'est ce que reconnaissent tous ceux qui, après avoir vu *Galathée* à Paris, la retrouvent ici.

Le spectacle est curieux pour tous ; c'est aussi un amusement qui cause la surprise et le joie des enfants, auxquels on peut donner ce plaisir pour cinq cents. Prix d'entrée 10 cents ; lire l'annonce.

Musée-Théâtre.

Mr. Robinson tient toujours la corde ; toujours les visiteurs lui arrivent, et, ce qui a son prix aussi, s'en vont tous satisfaits de l'exhibition, des spectacles qu'on leur donne là pour dix cents.

En ce moment le programme a son attraction—Curio Hall, théâtres—et comme il sera changé demain, dans une certaine mesure tout au moins, nous vous engageons à ne point négliger, au cours de cette dernière journée, de visiter le Musée Théâtre.

Les endroits où l'on peut passer une heure agréable, se font de plus en plus rares ; il est juste que le public appuie ceux qui, au prix de dépenses toujours considérables, prolongent ainsi la période de ses amusements.

Représentations tous les jours, d'heure en heure. Les portes s'ouvrent à 10 heures du matin et se ferment à 10 heures du soir.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 3 avril 1889.—Indications : Pour la Louisiane : Temps beau, température stationnaire, vents du sud-ouest.

Température du 2 avril 1889.

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 142 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades.
7 heures du matin	52	15
Midi	72	22
3 P. M.	72	22
6 P. M.	68	20

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Michael T. Kelly à Mlle Isabella Eickorn.
Henry Miles à Mlle Hattie Wicks.
Reuben Moore à Mlle Silvie Johnson.
Achille Peretti and Miss Blanche Triqueros.

Naissances.

Mme Marcus Schaff, un garçon.
Mme Antoni Stoltz, une fille.
Mme Antoine Abadie, un garçon.
Mme Robert Payne, une fille.
Mme Chas. P. Apffel, une fille.

Décès.

Giovanni Mangiaracina, 4 ans, 253 rue Decatur.
John W. Meyer, 7 mois, 26 rue Delachaise.
Andrew Marty, 71 ans, coin des rues Jersey et Cadiz.
Joseph E. Frank, 8 mois, coin des rues Clio et Carondelet.
Gussie Alexander, 19 ans, 176 rue de la Douane.
Annie Evens, 68 ans, 160 rue Vallette, Algers.
Walter Joseph, 15 mois, 28 rue Urquhart.
Geo. W. Waters, 46 ans, San Diego, Cal.
Hyppolite Mayeux, 71 ans, 213 rue St-Pierre.
George Topken, Pensacola.
Mlle Nora Topken, Pensacola.
Edward J. Flynne, 11 ans, 257 rue Lafayette.

Les nouveaux cas suivants de diphthérie ont été rapportés au Bureau de Santé : No 71 rue Dauphine, No 236 rue Miro, côté nord, et No 518 rue Esplanade.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

J. M. Sarradet à Mme Vve J. Sarradet, deux terrains bornés par les rues Hancock, Monroe, Delaronde et Bienvenu, $50.

Myles S. Waterman à Mme E. Puech, un morceau de terre borné par les rues Jackson, Philip, Prytanée et Colisée, $7,000.

B. F. Barnes et Mme J. Dawes à C. Kreber, un terrain borné par les rues Gasquet, Marais, Canal et Villéré, $1425.

Mme C. Schneider à H. Clay Quirk, un terrain borné par les rues Canal, Douane, Miro et Conti, $1600.

Héritiers de Mme A. Wheaton à C. A. Pardue, deux terrains bornés par les rues St-Charles, Polymnie, Carondelet et Félicité, $3000.

M. et Mme M. Wainwright à P. Everett, un terrain borné par les rues Marais, Espagne, Urquhart et avenue Washington, $1000.

Martin Wainwright au même, un terrain borné par les mêmes rues que le précédent, $300.

J. Darier à Mme M. Hess, un terrain borné par les rues Remparts, Dumaine, Bourgogne et Ste-Anne, $2500.

Cour de District. — Wm Hulberry et autres contre la barque *Formosa* et le steamer *Amite*. Jugement en faveur de tous les demandeurs, excepté Thée Hope et H. Petersou qui n'ont pas signé la pétition.

Hoodby et Cie., contre le steamer *Lizzie*. Le rapport du commissaire accordant $350 90 de dommages, est approuvé.

Cour Civile.—Eugène Schmidt contre Oscar Dronet en remboursement de $900. Le demandeur prétend que le 29 décembre 1888 il confia une somme de $900 à M. Dronet, qui en échange lui donna un effet tiré à son ordre par James B. Arnoult, auquel effet en sa qualité de notaire il apposa la mention "*Ne Varietur*". Depuis la mort de M. Dronet, le demandeur a été informé par M. Arnoult que la signature du billet n'était pas la sienne. Il demande qu'un jugement soit entendu en sa faveur pour $900 et 8 0/0 d'intérêt.

Cour Civile. — Les successions John Hearne, Marie Murphy et François Frèche sont ouvertes.

Frank A. Garton contre Henry E. Grosch pour $1.14.

Alice Prudhomme contre Thos. Capo pour obtenir le divorce.

Vve Dejean contre J. A. Riley. Le jugement est rendu absolu contre le défendeur pour le montant du cautionnement.

Cour criminelle.—Section A—Philippe Cardinus, tentative de vol. L'accusation est retirée.

Gracie Lewis, attaque à main armée, $10 ou 10 jours.

Marie Françoise, vol, 18 mois de pénitencier.

Petit Jury.

Benj. W. Seawell, Walter C. Flower, E. J. Guéringer, Joseph Donaldson, Henry Beck, James S. Zacharie, Albert G. Lobdell, Jos F. Housher, Jacob Linke, Charles Dimitry, Ed H. Hyde, Jos J. McElroy, Patrick R. Hennessey, Patrick McGrath, E. Debovai, G. De Armas, H. G. Rush, Wm V. Wren, A. G. Garrest, Thos Higgins, Alvin B. Cooper, J. H. Maggininis, Lee E. Hooper, H. C. Eustis, S. B. Cartright, Jos A. Rugeley, O. C. Olivier, Wm T. Coats, A. B. Granzin, J. G Liedelich, B. M. Bryan, Thos C. Nicholls, Robt Brooks, Geo O. Allen, Alfred B. Gillis, Albert Fessy, Wm D. Doran, Stephen D. Stafford, Wm Wiser, A. S. Frankenbush, G. A. Vincent, F. Clancey, B. Dessommes, Chas E. Gross, Wm E. Awcock, Robt Ross, Jos Kueber, James H. Loze, John S. Newton, Chas Dreil, Sr., Chas Burkhardt, Geo Dole, A. C. Marchand, Leon H. Reiberg, Jos F. Mayse, Samuel M. Dobbins, Emile J. Prieur, Christian Becker, Walter T. Fessy, P. A. Wengert.

Section B.

Petit jury.

L. F. Allen, William J. Aikens, Alf. Auze, Ferinad Aloisteuard, Ernest J. Bourdier, F. E. Bernard, couleur, H. G. Brown, J. E. Brown, Félix Couturié, Charles Chaffe, Jr., Jos. B. Chaffe, K. A. Chiapella, John A. Dare, George Dobelman, J. Smith Durel, E. M. Eitzen, Otto G. Ernest, Ben. F. Sachelman, Bernard Fastring, Reuben Farmer, Emile O. Fischer, J. L. Fortier, Chas. H. Fonda, Chas. Gerst, John Gerhard, P. Glaser, Frank L. Gordon, W. W. Gordon, G. B. Goetz, J. Walker Goodrich, Jos. E. Grant, Hy. J. Henselman, Wm. L. Hagen, Jacob Heyman, Herman Klein, J. Henry Mayer, Morris Marcus, Alf. J. Maury, Frederick Meyer, Louis Moshuelle, S. J. McBurney, Ed. McCarthey, John H. McCourtney, John McCloskey, Thos. W. McEnany, E. M. Parker, Geo. J. Pinckard, Wm. A. Philips, John A. Rawlings, J. E. Ratelle, Clarence Rareshide, James T. Rodd, Charles Russell, John F. Ryan, W. B. Seymour, Brownlee W. Taylor, James Thibaut, Gustave Troy, Jr., Jacques Trautman, Louis T. Turner, E. S. Upton, Julius Vairin, Fred. M. Ward, A. A. Woods.

Première Conférence de M. le Prof. Alcée Fortier.—Il y avait, lundi soir, dans la grande salle des réunions de l'Université Tulane, un auditoire nombreux et choisi, pour entendre la première des trois conférences annoncées par M. le Prof. Alcée Fortier, sur les premières invasions et la conquête d'une partie de la France et de l'Angleterre par les Hommes du Nord, Normands ou Northmen. M. Alc. Fortier a su faire ressortir avec habileté tout ce qu'il y a d'étrange à la fois et d'attachant dans ces événements éloignés qui ont puissamment contribué à transformer la vieille Europe ; il a dépeint avec bonheur ces secondes invasions qui, opérées par mer, venaient achever l'œuvre des premières qui avaient eu lieu par terre.

Il a pendant une bonne heure, intéressé son auditoire aux exploits de Rolf, autrement dit Rollon, et du fameux Guillaume Longue Epée qui peut être regardé comme le véritable fondateur de la dynastie des Ducs normands. Chemin faisant, a rencontré et relaté bien des hauts faits de cette époque où l'esprit chevaleresque s'alliait à bien des défaute et n'excluait pas toujours la cruauté, la perfidie.

L'auditoire a pris, d'un bout à l'autre, grand plaisir à voir revivre ces vieux souvenirs du passé, toujours chers à ceux qui aiment à se rendre compte de différentes évolutions de l'humanité à travers les âges.

La seconde conférence qui traitera d'un sujet plus intéressant encore : Harold et Guillaume, attirera, sans aucun doute, la foule à l'Université Tulane, lundi prochain.

CONSEIL MUNICIPAL.

Le Conseil s'assemble, sous la présidence du Maire. Vingt-un membres présents.

Message du Maire.

Mairie de la Nlle Orléans,
Hôtel de Ville, 2 avril 1889.

Au Conseil :

1. Rapport du trésorier pour la semaine finissant le 30 mars.

2. Rapport du commissaire de police et des édifices publics relatif au travail des prisonniers dans les rues.

3. Communication du coroner de la paroisse d'Orléans, relativement à l'urgence de prendre de promptes mesures pour l'entretien des rues. Il a appelé aussi l'attention du Conseil sur la nécessité de voter des appointements au secrétaire qui lui est indispensable.

4. Pétition de Barbara Kock, qui se plaint du voisinage de l'écurie sise au No 45 de la rue Dumaine.

5. Protestation de M. S. Saxon contre l'adoption par le Conseil de l'ordonnance autorisant M. Hermann Rolle, à établir une boutique de forgeron, au coin des rues Magazine et Soniat.

6. Pétition de E. J. Merrich, J. C. Morris et autres qui demandent que la taxe de S. B. Stern, pour l'année 1888, soit annulée.

7. Communication de MM. J. Behan, Maurice J. Hart et Edgar J. Fanos, qui annoncent leur intention de succéder à M. J. Prudhomme et de se conformer aux clauses de l'ordonnance No 3304, lui accordant certains droits pour l'introduction des moteurs électriques.

8. Communication de l'avocat de la ville relativement à un certain prises par lui dans le procès de M. Tiblier.

9. Communication du maire relativement au retrait de la demande d'appel dans l'affaire Heidenheim et à divers autres procès.

Respectueusement,
Jos. A. Shakespeare,
Maire.

Rapport du commissaire Lèche dans lequel il se déclare peu satisfait du travail des prisonniers et demande le rejet de l'ordonnance en vertu de laquelle ils ont été déclarés faire partie des ouvriers du département des travaux publics. Il déclare qu'avec la somme nécessaire à leur surveillance, on pourrait payer des ouvriers qui feraient le double de travail car la plupart de ces prisonniers sont physiquement incapables de travailler et travaillent généralement très mal.

Le maire soumet un message spécial incluant une pétition de la compagnie de l'Illinois Central qui se plaint du manque de fond en face de son quai. Le message est référé au comité des quais et le maire déclare que si le fait est vrai, des mesures immédiates devraient être prises pour obliger les locataires des quais à maintenir la même profondeur ainsi que l'exige son contrat.

Le contrôleur soumet une demande d'augmentation des employés dans le bureau des taxes arriérées. Référée au comité d'organisation.

Le même soumet les offres de pavage des rues 8me et Joséphine avec du gravier Rosetta. Référées au comité de finances.

Le commissaire Lèche informe le Conseil de la nomination d'Arthur Frent comme commissaire des levées du Cinquième District (Alger), en remplacement de M. Richard Read, suspendu. Référé au comité d'organisation.

Le commissaire annonce aussi que l'ordonnance relative aux fourrières a été observée pendant la semaine dernière, mais que néanmoins les fossés des rues avoisinant le canal Claiborne ont encore été défoncés par les vaches. Il demande en conséquence que les limites soient prolongées de la rue Washington à Calboun et jusqu'au canal Claiborne. Référé au comité de salubrité.

Rapport favorable du comité d'assessement relativement à la demande d'annulation faite par le Bureau des administrateurs du Newcomb College.

Le comité des rues et débarcadères favorise la pétition de la N. O. Swamp Land & Réclamation Co., qui demande à établir une voie ferrée sur l'Avenue Hagan.

M. McAdam seul proteste contre cet acte *arbitraire* du Conseil, qui n'a pas le droit d'accorder, sans même avoir consulté les habitants du voisinage, un privilège dont la ville ne tirera aucun profit.

La question est de nouveau référée au comité.

Rapport favorable du comité d'organisation relativement à la suppression des surintendants de districts dans le département des travaux publics.

Deux seulement seront maintenus à ce poste, l'un pour la section en amont de la rue du Canal, l'autre pour la section en aval.

Adoption de l'ordonnance relative au paiement de la note du département du feu pour le mois de mars.

M. Haag propose d'autoriser le maire, le trésorier, le contrôleur et le président du comité de finances, à composer un comité spécial ayant le pouvoir de contracter un emprunt pour faire face aux dépenses de 1889 chaque fois qu'ils le jugeront nécessaire. Voté.

Le salaire des deux surintendants de district du département des travaux publics est fixé à $100 par mois. La nouvelle organisation devant dater du 1er mai.

Le comité de salubrité propose d'adopter l'ordonnance accordant à la Pelican Sanitary Association l'autorisation d'introduire son système d'enlèvement des matières fécales. Voté.

Le comité d'organisation propose de porter de $15 à $30 le salaire du commisionnaire du bureau du voyer. Voté.

Deuxième Cour du Recorder.—Mme P. Matteino dont le mari a été assassiné et brûlé au coin des rues Bienville et Derbigny a comparu hier matin devant le recorder Dreux, mais l'affaire a été remise à cause de l'absence du coroner.

Accidents.—Hier, à 5 heures 20 de l'après midi, un nommé L. A. Belmont, propriétaire du Sun Mill, encoignure Montégut et Urquhart, a eu le pouce presque séparé de la main droite par une scie circulaire.

—Hier, à midi 30, une nommée Henriette Hirsch, habitant rue Decatur, No 145, a été blessée d'un coup de revolver à l'index de la main gauche, par un enfant de 5 ans, John Comperatie, qui habite chez ses parents, rue Toulouse, No 10, et qui jouait avec le revolver qu'il ne savait pas être chargé.

Mort subite.—Hier, à midi 30, un nommé Pierre Rey, âgé de 28 ans, est tombé, au coin des rues Remparts et Ste-Anne, et mort peu d'instants après d'une hémorrhagie pulmonaire, dans la pharmacie Théard. Le corps a été transporté à la demeure du défunt, rue Ste-Anne No 104.

Paragraphes.—Jake Schellang, accusé de bris de paix et langage obscène, a été condamné par le juge Murphy à $25 ou 30 jours.

—Le maire a présidé hier à un lunch offert au Pickwick Club, aux membres de la commission navale, qui est partie dans la soirée pour Washington.

LA BIÈRE ALLEMANDE EN FRANCE.—L'importation en France de la bière allemande a encore baissé ; elle a été, en 1888, de 186,000 hectolitres, tandis qu'en 1887 elle était de 231,000 hectolitres, et, en 1886, de 278,000 hectolitres.

Très actuel :

Un homme politique faisant visiter son appartement :

—Ceci est mon fauteuil principes.

—Principes ?

—Parce que je m'assoois dessus.

Joies d'intérieur.

—Et votre petit garçon ? demande Mme Guibollard à M. Prudhomme.

—Merveilleux ! il s'annonce comme un littérateur d'avenir.

—A trois ans ?

—Il dit déjà le mot de Cambronne en six langues !

Une définition :

—Papa, qu'est-ce que c'est qu'un concours agricole ?

—Mon enfant, c'est le concours de beauté pour les vaches et les cochons.

Souvenir du voyage de Coquelin à Boston :

Deux campagnards sont arrêtés devant l'affiche du théâtre.

—Colichine, drôle de nom, dit l'un.

—Oh ! c'est le prénom, fait l'autre. Le nom de famille, c'est *Ainé* !

A l'Odéon :

Ce théâtre parisien possède deux trous de souffleur juxtaposés. Le premier imposant, énorme ; le second étriqué, maigriot, presque honteux.

Un monsieur demandait l'explication de ce double emploi :

—C'est bien simple, lui répondit-on, le petit, c'est pour les pièces en un acte !

Chez le marbrier.

—C'est pour une dame, la tombe ?

—Oui.

—Alors, monsieur désire quelque chose de coquet ?

PEERLESS DYES Les meilleurs. Cinq Diamants.

SANG VICIE.

Guérison d'humeurs, de pustules, d'excoriations, d'exfoliations, de croutes, de perte de cheveux.

Terrible empoisonnement du sang, souffrances au-delà de ce que peut supporter un homme. Figure et corps couverts d'horribles pustules. Emploi des remèdes Cuticura, pendant dix semaines suivi de guérison effective. Cas remarquable.

Je fus affecté il y a un an d'un terrible empoisonnement du sang. J'employai deux bons médecins qui ne me firent aucun bien. Je souffrais tout ce que peut endurer un homme sans mourir. Ayant entendu parler de vos remèdes Cuticura je résolus d'en faire l'essai, sachant que s'ils ne me soulageaient pas ils ne me feraient pas de mal.

J'en fais usage depuis environ dix semaines, et je suis heureux de pouvoir dire que les pustules qui couvraient mon visage et mon corps sont à peu près disparu. Mon visage était dans un aussi triste état, ainsi plus triste que celui de Miss Soynton, dont il était question dans votre ouvrage, et j'engagerai toutes les personnes qui se trouvent dans le même état à employer le Cuticura ; elles seront guéries bien certainement. Vous pouvez faire usage de cette lettre dans l'intérêt de l'humanité souffrante.

E. W. REYNOLDS,
Ashland, Ohio.

Couvert de plaies purulentes depuis 17 ans.

J'ai souffert pendant dix-sept ans d'une maladie de la peau et du cuir chevelu. Ma tête n'était parfois qu'une plaie, et mon corps était couvert d'ulcères de la largeur d'un demi-dollar. J'essayais beaucoup de remèdes sans succès. Enfin, j'employais le Cuticura, et deux mois plus tard j'étais guéri complètement. Je crois de mon devoir d'en porter la connaissance au public. L. R. McDOWELL,
Jamesburg, N. J.

Trente-huit année de démangeaisons.

J'ai souffert dix ans de plus que M. Dennis Downing. Je me suis gratté et écorché pendant trente huit ans. J'avais ce qu'on appelle le prurit et mes souffrances ont été atroces. J'ai eu recours à beaucoup de médecins mais aucun n'a pu me soulager. J'aurais donné $500 à quiconque m'eut guéri. Le Cuticura a eu raison de mon mal. Dieu bénisse l'homme qui a découvert ce remède.

CHENEY GREEN, Cambridge, Mass.

Les Remèdes Cuticura

Sont vendus partout. Prix, Cuticura, 50c ; Savon, 25c. ; Resolvent, $1. Préparé par le Potter Drug and Chemical Corporation, Boston.

Demander "How to Cure Skin Diseases," 64 pages, 50 illustrations, et 100 attestations.

BOUTONS, pustules, peau crevassée et rugueuse, chutes de cheveux prévenues par l'emploi du Cuticura Medicatio Soap.

SANFORD'S RADICAL CURE POUR CATARRHE.

Soulagement instantané, Guérison Rapide, Radicale et Permanente.

Il n'est pas de maladie qui cause plus de souffrances et qui brise plus vite un tempérament que le catarrhe. L'odorat, le goût, la vue, l'ouïe, la voix humaine, un ou plusieurs, et parfois tous ces sens sont souvent atteints par sa destructive influence. Le poison qu'il répand dans tout le système attaque toutes les forces vitales et rompt la constitution la plus robuste.

On n'y fait guère attention parce qu'il est peu compris par la plupart des médecins, et impuissamment combattu par des ignorants et des charlatans ; ceux donc qui en souffrent ont peu d'espoir d'en être soulagés. Il est temps maintenant que le traitement populaire de cette terrible maladie soit mis par des mains de tous, passe aux mains, sans plus tarder, d'hommes compétents et dignes de confiance. Une nouvelle méthode, jamais essayée jusqu'ici, du Dr Sanford de préparer le Radical Cure a gagné l'approbation de milliers de gens.

Il soulage instantanément tous les rhumes de cerveau, les éternuements, les ramollements et la respiration gênée ; et vient à bout rapidement de tous les symptômes d'opposition, débarrasse la tête, adoucissent l'haleine rendant les sens de l'odorat, du goût, et neutralisant la tendance organique du mal à attaquer les poumons, le foie et les reins.

Le Sanford's Radical Cure pour le catarrhe

consiste en une bouteille de Radical Cure, une boîte de Catarrhal Solvent et un Inhalateur Amélioré, tout en un paquet, prix $1. Demandez le Sanford's Radical Cure. Il se vend partout.

Potter Drug & Chemical Corporation, Boston.

Mal aux côtés et au dos.

Maux de côté, des reins et mal et faiblesse à l'estomac soulagés en une minute par le Cuticura Anti Pain Plaster, le premier qui tue instantanément la douleur, et qui fortifie.

13 oct—mer, sam dim

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Rénisure et députés traduits devant le tribunal correctionnel—Ligue patriotique.

Paris, 2 avril—Le sénateur Naquet, les députés Laguerre, Laisant et Turquet ainsi que M. Paul Déroulède, le chef de la Ligue patriotique, ont été traduits aujourd'hui devant le tribunal correctionnel.

Il y avait foule à la Cour.

Paris, 2 avril.—M. Déroulède s'adressant à la Cour, a dit que le but de la Ligue Patriotique n'avait pas un caractère secret.

Il a maintenu que l'emploi du mot "mobiliser" dans une communication adressée aux membres de la Ligue ne prouvait pas l'existence d'un complot militaire.

Malgré la décision du gouvernement de dissoudre la Ligue, cette organisation continuera à exister et montrera toute sa force quand et partout où il le faudra.

M. Laguerre et les autres accusés ont prononcé aussi des discours dans le même sens que celui de M. Déroulède. Ils ont déclaré que les motifs des organisateurs de la Ligue sont d'une nature purement patriotique.

L'installation du nouveau procureur-général, M. Bauarcyne, a été fixée pour jeudi prochain, immédiatement après avoir assumé ses nouvelles fonctions, celui-ci sera requis par le gouvernement d'instituer des procédures contre le général Boulanger.

Chambre des Députés—Le journal *La Cocarde*—Le général Boulanger—La Bourse.

Paris, 2 avril—La Chambre des Députés, par un vote de 306 contre 236, a rejeté la proposition du Sénat de poursuivre sommairement tous les journaux trouvés coupables de libelle envers les fonctionnaires du gouvernement.

Le journal la *Cocarde* écrit que le général Boulanger ayant été averti que le gouvernement se préparait à lui porter un coup, a pris ses mesures pour ne pas tomber dans le piège que le gouvernement devait lui tendre, et a quitté la ville. La police est mystifiée.

"Le général," ajoute la même feuille, "paraîtra quand le devoir réclamera sa présence.

C'est notre impression qu'il s'est caché temporairement, peut-être, à Bruxelles.

La Bourse aujourd'hui était fermée à la clôture. Les actions du canal de Panama ont haussé de 3 1/4 francs et les Rio Tinto de 15 francs.

Le Président Carnot—M. Paul Deroulède.

Paris, 2 avril—Le Président Carnot et les membres du Cabinet ont assisté aujourd'hui à un dîner à l'ambassade allemande.

M. Paul Deroulède et ses amis sont allés, en quittant la cour, à la résidence du général Boulanger. Ils se sont retirés ensuite sans avoir vu le général. On a répondu à tous les visiteurs que celui-ci n'était pas rentré chez lui de toute la journée.

Rente française.

Paris, 2 avril. — Le trois pour cent est coté à 85 francs 50 centimes.

Parlement hollandais.

La Haye, 2 avril—Aujourd'hui à la séance du parlement, le premier ministre a lu le rapport des médecins de la cour relativement à l'état de santé du roi. Dans le dit rapport, ils déclarent que Sa majesté est atteinte de diabète chronique et de néphrite, et est incapable de remplir les devoirs d'un souverain.

Le premier ministre, après avoir lu le rapport, a annoncé que le conseil d'Etat, en vue de l'état du roi, demande au parlement de consentir à l'établissement d'une régence.

Une décision à ce sujet sera donnée demain.

Le gouvernement de la Nouvelle Zélande.

Auckland, 2 avril—Le gouvernement de la Nouvelle Zélande a mis le steamer *Hinemoa*, navire de 542 tonnes, à la disposition de l'amiral Kimberly, par suite de la perte des navires américains à Samoa, pendant le récent cyclone.

Le croiseur anglais *Rapid*, de 1420 tonnes, et portant douze canons, est parti pour Samoa.

Cent vingt officiers et hommes d'équipage appartenant aux navires de guerre allemands, perdus à Samoa, sont arrivés ici, en route pour l'Allemagne.

Le Prince Bismarck.

Berlin, 2 avril—Le Prince Bismarck, en répondant aux félicitations qui lui ont été faites à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, par l'Association centrale des manufacturiers, a dit qu'il croyait que la paix se maintiendrait. Ce qui, d'après lui, donnerait une nouvelle impulsion à l'heureux développement actuel de l'industrie allemande. Dans son opinion, on trouve une garantie de paix, non seulement dans les institutions monarchiques du pays, mais aussi, et particulièrement, dans les sentiments monarchiques du peuple allemand.

M. Wm. Phippeon Beal.

Londres, 2 avril.—M. Wm. Phippeon Beal, avocat, sera candidat, dans la division centrale de Birmingham, au siège rendu vacant, à la Chambre des Communes, par la mort de M. John Bright.

M. Beal est un "Home ruler."

M. Henry M. Stanley.

Londres, 2 avril—La lettre de M. Henry Stanley à un ami à Edinburg, décrit le voyage entre Yambunga et Albert Nyanza.

Elle donne beaucoup de détails et est très intéressante.

Pluies.

Sydney, N. G. du Sud, 2 avril.—Il y a eu de fortes pluies dans toute la colonie ; elles ont fait beaucoup de bien aux récoltes.

La célébration du Centenaire Washington.

New York, 2 avril—Voici en partie le programme officiel des exercices relatifs à la célébration du centenaire Washington :

Mercredi, 17 avril—Inauguration formelle du Loan Exhibition des portraits historiques au Metropolitan Opera House, à 8 p. m.

Lundi, 29 avril—Arrivée du Président et des membres du Cabinet à 11 a. m.

Ils s'embarqueront immédiatement pour la ville de New York sur le steamer des Etats-Unis *Despatch*.

Les gouverneurs, commissaires et autres invités s'embarqueront à 9:30 sur le steamer *Erastus Wyman* au pied de West 23d street et se rendront à Elizabethport pour rencontrer le *Despatch* et l'escorter jusqu'à la ville.

Le steamer *Syrus* accompagnera le *Despatch*.

La ligne des navires de guerre des Etats-Unis, yachts et bateaux à vapeur, se formera dans la partie supérieure de la baie et, après avoir viré de bord, ceux-ci se mettront en marche dans l'ordre suivant :

1. Le Président.
2. Gouverneurs et Commissaires.
3. Autres invités.

En arrivant au pied de Wall street, le Président sera transporté à terre et sera alors reçu par M. W. G. Hamilton, chairman du comité des Etats. Le Président et sa suite seront escortés à la bâtisse Equitable, où il y aura collation et réception. A 4 h. p. m., le Président et les gouverneurs se rendront à l'Hôtel-de-Ville sous escorte militaire, où il y aura une réception publique dans les salons du gouverneur de 4 à 6 heures. Le soir grand bal.

Le nouveau croiseur Charleston.

Baltimore, Md., 2 avril. — M. W. Frecenthal, du département du quartier-maître à Washington, a conclu hier des arrangements avec l'administrateur général Clements, du Baltimore & Ohio R. R., pour avoir trois wagons à Annapolis, Md., afin de transporter dix gros canons à l'Ile Mare, Cal.

Les dits canons seront embarqués aujourd'hui et partiront probablement ce soir d'Annapolis.

La batterie en sera placée à bord du nouveau croiseur *Charleston*.

Elections.

Cincinnati, Ohio, 2 avril—Les élections municipales qui ont eu lieu hier dans l'Ohio, ont eu des résultats mixtes.

Les démocrates ont élu un maire à Akron et à Springfield et ont emporté les principales places à Middletown, Akron, Norwalk, Barcyrus, Fremont, Circleville, Chillicothe, Portsmouth, Lancaster, Wadskonets, St-Marys, Hamilton, Tiffin, Zanesville, Newark, Kent, Canton et Sidney.

Les républicains l'ont remporté en général à Logan, Lebanon, à Troy, Kenton, Urbana, Piqua, London, Cambridge, Ripley, Van Wert, Sandusky, Wooster et Fosteria.

Evansville, Ind., 2 avril—L'élection municipale qui a été tenue ici hier, a valu une victoire aux démocrates.

M. Goodlett, démocrate, a été élu maire.

Springfield, Ills., 2 avril—Les démoc